

## Tarifs applicables au 01/04/2017

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 20 000 € : 2500 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 20 0001 € et 60 000 € : 10 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 60 0001 € et 100 000 € : 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 150 000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150 001 € et 200 000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 200 001 € : 5 % TTC du prix de vente.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.  
Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

